

Diagnostic

Population - Revenu Précarité - Emploi - Chômage

Tissu productif - Logement - Accompagnement personnes fragiles

Arrondissement d'Ajaccio et intercommunalités de Corse-du-Sud

Actualisation octobre 2022

Plan

I - Population	p3
II - Revenus- pauvreté	p6
III - Emploi	p10
IV - Marché du travail : Demandes et offres d'emploi	p13
V -Taux de chômage	p16
VI - Tissu productif	p17
VII - Activité partielle	p19
VIII- Logements-hebergements	p20
IX- Accompagnement des personnes fragiles	p22
X - Focus sur les zones d'emploi	p24
X I- Focus sur les intercommunalités	p25

Avertissement : les données marché du travail transmises par arrondissements et intercommunalités ne sont pas désaisonnalisées. Elles ne sont donc pas comparables en volume aux données de l'infographie trimestrielle régionale (série CVS-CJO).

DONNES DE CADRAGE
dans les arrondissements de Corse-du-Sud

	Nombre de communes	Population en 2019	Taux d'activité en % en 2019	Etablissements actifs employeurs fin 2019	Postes salariés fin 2019
Ajaccio	81	117 950	75,4%	5 335	45 481
Sartene	43	40 557	72,4%	3 210	13 786

Source : INSEE, séries historiques du RP, exploitation principale - 2019

Source : Insee, Flores (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié).

I - POPULATION : évolution de la population dans l'arrondissement d'Ajaccio

Population en 2019

	Arrondissement d'Ajaccio	Corse-du-Sud	Corse
Population	117 950	158 507	338 554
Superficie (km2)	2 224,4	4 014,2	8 679,8

Source : INSEE, séries historiques du RP, exploitation principale - 2019

Note de lecture : au 1er janvier 2019 l'arrondissement d'Ajaccio compte 117 950 habitants.

Evolution annuelle moyenne de la population 2013-2019

	Arrondissement d'Ajaccio	Corse-du-Sud	Corse
Variation de population (%)	1,2	1,0	1,1
- due au solde naturel (%)	-0,1	0,0	-0,1
- due au solde entrées/sorties (%)	1,4	1,1	1,1

Source : INSEE, séries historiques du RP, exploitation principale - 2013-2019

Note de lecture : depuis 2013, la population de l'arrondissement d'Ajaccio augmente en moyenne de 1,2% par an contre 1,1% en moyenne départementale et régionale. Cette évolution provient principalement du solde migratoire (1,4%)

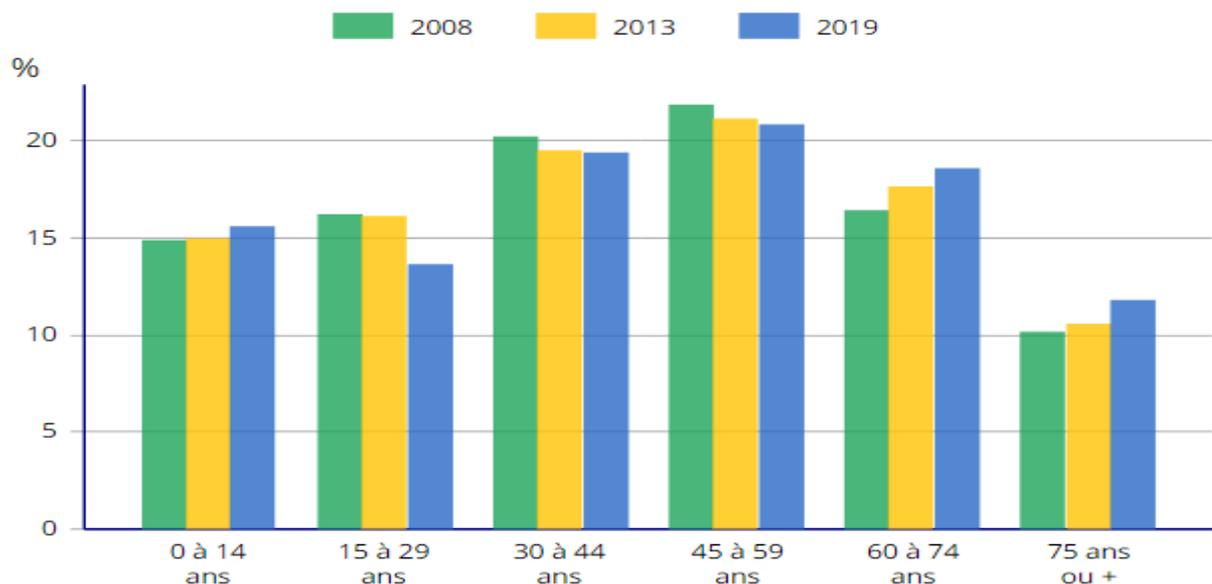
I - POPULATION : répartition par sexe dans l'arrondissement d'Ajaccio

Répartition de la population par sexe en 2019

	Arrondissement d'Ajaccio	Corse-du-Sud	Corse
Hommes	56 521	76 532	165 643
Femmes	61 429	81 975	174 797
<i>Part des femmes (%)</i>	52,1%	51,7%	51,3%

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2019

Répartition de la population par grandes tranches d'âge depuis 2008



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2019

II- REVENU-PAUVRETE : moyenne et structure du revenu

MOYENNE et STRUCTURE du REVENU 2019

	Arrondissement Ajaccio	Corse-du-Sud	CORSE	France métro
Nombre total de ménages fiscaux	43 020	60 125	126 908	27 937 964
Part des ménages fiscaux imposés (en %)	60,9	59,2	54,7	57,6
Revenu fiscal déclaré (en € par UC) (3)				
Revenu médian	22 620	21 900	20 950	21 930
1er décile (D1)	11 720	11 210	10 730	11 620
9e décile (D9)	40 210	39 480	38 020	39 600
Rapport inter-déciles (D9 / D1)	3,4	3,5	3,5	3,4
Structure du revenu disponible des ménages				
Part des revenus d'activité	70,9	69,6	67,9	73,5
Part des pensions, retraites et rentes	31,6	31,4	32,1	28,3
Part des revenus du patrimoine	11,0	12,2	11,5	10,1
Part des prestations sociales	5,2	5,3	6,1	5,8
Part des impôts	-18,7	-18,5	-17,6	-17,7
Salaire net horaire moyen (en euros) selon la catégorie socioprofessionnelle en 2020				
Ensemble	14,7	14,3	13,4	15,7
Cadres	24,3	23,7	22,5	27,5
Professions intermédiaires	16,5	16,3	15,5	15,6
Employés	11,6	11,5	11,0	11,3
Ouvriers	12,1	12,1	11,7	11,8

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2020.

PAUVRETE et INEGALITES des NIVEAUX de VIE

2019 en %

	Arrondissement Ajaccio	Corse-du-Sud	Corse	France métro
Taux de pauvreté (1)	14,2	16,0	18,0	14,5
Taux de pauvreté des moins de 30 ans (en %)	17,5	19,3	22,6	22,7
Taux de pauvreté des 75 ans et plus (en %)	15,4	16,6	17,8	9,6
Taux de pauvreté des propriétaires	7,9	9,2	10,5	6,3
Taux de pauvreté des locataires	22,9	25,0	28,0	27,8

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2020.

(1) Proportion d'individus au niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté (fixé à 60 % du niveau de vie médian de la population).

ALLOCATAIRES DU REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE (RSA) et PRIME d'ACTIVITE

Au 31 décembre 2020

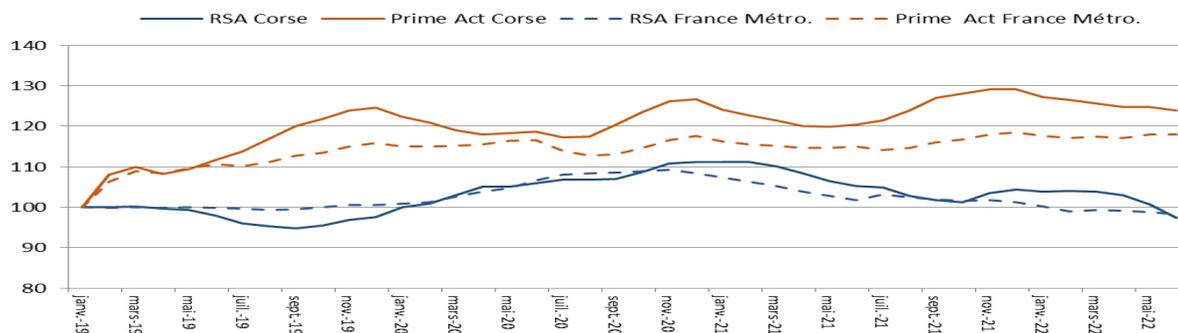
	Corse-du-Sud	Haute-Corse	Corse	France métro
Nombre d'allocataires du RSA (1)	2 845	4 257	7 102	1 847 069
dont nb. allocataires RSA majoré	249	344	593	201 550
dont nb. allocataires RSA non majoré	2 594	3 912	6 506	1 644 680
dont nb. allocataires RSA jeune	2	1	3	839
<i>Taux de population couverte par le RSA (allocataire, conjoint et personnes à charge) (2) (3) (6)</i>	<i>2,9</i>	<i>4,0</i>	<i>3,5</i>	<i>5,6</i>
Allocataires de la prime d'activité	9 143	11 895	21 038	4 426 721
dont prime d'activité majorée	435	528	963	194 300
dont prime d'activité non majorée	8 708	11 367	20 075	4 232 421
<i>Taux des allocataire de la prime d'activité</i>	<i>10%</i>	<i>10%</i>	<i>10%</i>	<i>11%</i>

(1) Les données portant sur les allocataires relevant des Caf sont établies selon le territoire de gestion des Caf et non selon le lieu de résidence

(2) Population couverte par le RSA : l'allocataire, le conjoint et les personnes à charge. Hors "RSA jeunes" (à la charge de l'Etat). Attention rupture de série : à la suite d'une amélioration du système de production statistique de la Cnaf sur les bénéficiaires de prestations légales, les données à partir de 2016 ne sont pas comparables avec celles des années précédentes.

II- REVENU-PAUVRETE : minima sociaux

Evolution du RSA et de la prime d'activité en Corse et au niveau national (France métropolitaine)

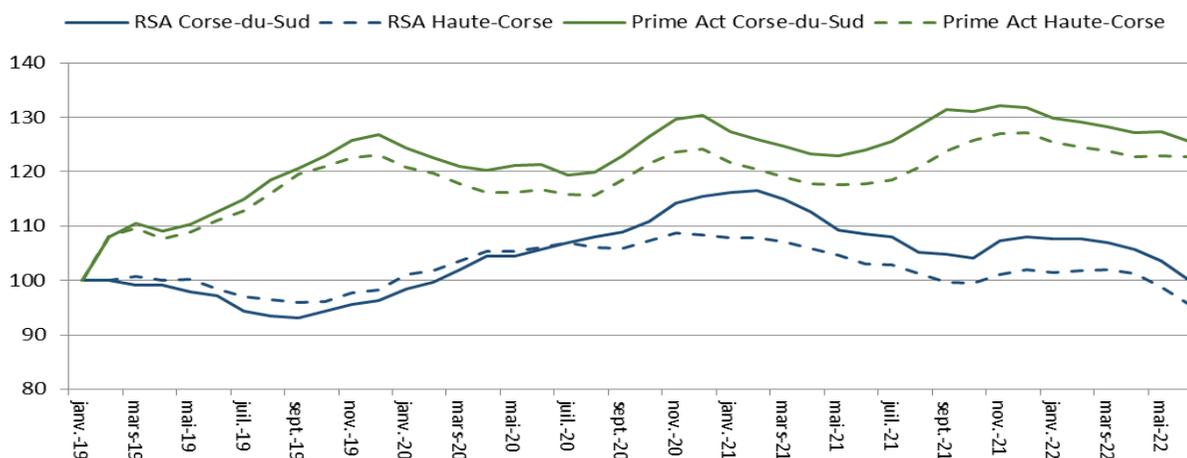


Note de lecture :

Le RSA assure un minimum aux personnes sans emploi dont les ressources sont insuffisantes. Fin juin 2022, 6 230 foyers en bénéficiant en Corse dont 3 760 en Haute-Corse. Au niveau régional comme en France de Province, le nombre de foyers bénéficiaires est inférieur au niveau d'avant crise en janvier 2019 (graphique 1). C'est également le cas en Haute-Corse (Graphique 2).

La forte augmentation du recours à la prime d'activité n'est pas sans lien avec la crise sanitaire. Les réductions de l'activité (y compris le recours à l'activité partielle) se sont traduites par des baisses de revenu pour les travailleurs concernés, les rendant potentiellement éligibles à la prime d'activité. (graphiques 1 et 2). Fin juin 2022, 20 580 foyers bénéficient de la prime d'activité en Corse dont 11 780 en Haute-Corse.

Evolution du RSA et de la prime d'activité au niveau départemental



II- REVENU-PAUVRETE : autres minima sociaux

AUTRES INDICATEURS SOCIAUX				
Nombre d'allocataires au 31 décembre 2020				
	Corse-du-Sud	Haute-Corse	Corse	France métropolitaine
Allocataires de l'allocation supplémentaire vieillesse (ASV) et de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA)	nd	nd	8 514	510 080
<i>Allocataires de l'ASV et de l'ASPA pour 100 personnes de 60 ans et plus (4)</i>	nd	nd	7,8	3,3
Bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire sans et avec participation financière (CSS) (C2S, C2SP) (5)	8 098	12 660	20 757	6 544 365
<i>Bénéficiaires de la CSS en % de la population totale</i>	5,1	7,0	6,1	10,1

Sources : DREES ; Régimes obligatoires Sécurité sociale : CNAM, CNDSSSI, CCMSA, SLM, Régimes spéciaux, URSSAF ; MSA ; Cnaf ; Insee, estimations de population au 01/01/2021 (Résultats provisoires arrêtés fin 2020), estimations de

population au 01/01/2020 (résultats provisoires arrêtés fin 2020) ; Pôle emploi ; Fichier national des Assedic ; RSI ; estimation DREES, FSV (Fonds solidarité Vieillesse) et enquête DREES auprès de la caisse nationale d'assurance

(3) Les données par département de résidence sont estimées pour les DOM. Les données départementales de la Haute-Corse et de la Corse du Sud correspondent au nombre d'allocataires au niveau régional divisé par 2.

(4) hors allocataires résidents à l'étranger et allocataires non ventilés par départements (ces derniers représentent 0,0001% de la population totale)

(5) À compter du 1er novembre 2019, la CMU-C est remplacée par la CSS (sans participation).

(6) Indicateurs sociaux départementaux

III - EMPLOI : activité et emploi de la population de 15 à 64 ans

Activité et emploi de la population de 15 à 64 ans dans l'arrondissement d'Ajaccio en 2019

	Population	Actifs	Taux d'activité	Actifs en emploi	Taux d'emploi
Ensemble	71 105	53 648	75,4%	48 407	68,1%
15 à 24 ans	10 020	4 256	42,5%	3 252	32,5%
25 à 54 ans	45 990	40 640	88,4%	37 012	80,5%
55 à 64 ans	15 095	8 753	58,0%	8 144	54,0%

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2019

Note de lecture : en 209 avec 53 648 personnes en emploi ou au chômage, le taux d'activité de l'arrondissement d'Ajaccio est de 75,4%.

Activité et emploi de la population de 15 à 64 ans en Corse-du-Sud en 2019

	Population	Actifs	Taux d'activité	Actifs en emploi	Taux d'emploi
Ensemble	95 937	71 635	74,7%	63 632	66,3%
15 à 24 ans	13 562	5 794	42,7%	4 266	31,5%
25 à 54 ans	61 608	53 990	87,6%	48 479	78,7%
55 à 64 ans	20 767	11 851	57,1%	10 887	52,4%

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2019

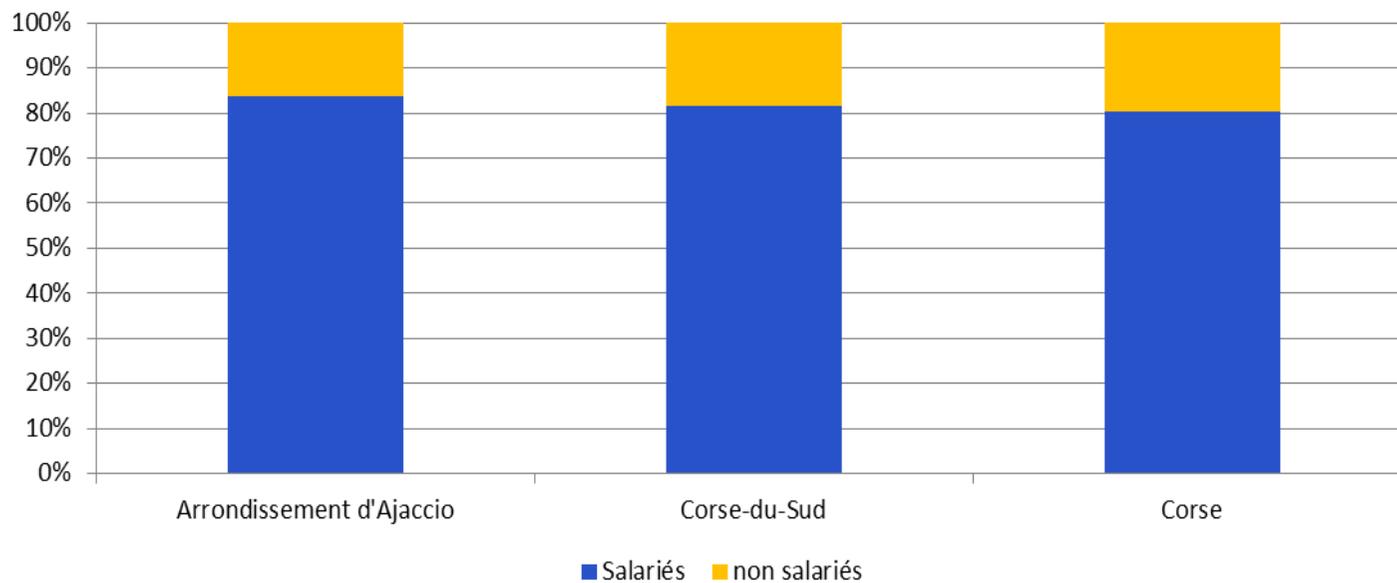
Activité et emploi de la population de 15 à 64 ans en Corse en 2019

	Population	Actifs	Taux d'activité	Actifs en emploi	Taux d'emploi
Ensemble	208 221	149 695	71,9%	131 815	63,3%
15 à 24 ans	32 478	12 986	40,0%	9 406	29,0%
25 à 54 ans	131 272	112 387	85,6%	100 133	76,3%
55 à 64 ans	44 472	24 323	54,7%	22 277	50,1%

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2019

III - EMPLOI : emploi selon le statut dans l'arrondissement d'Ajaccio

Population de 15 ans ou plus ayant un emploi selon le statut en 2019



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2019

III - EMPLOI : postes salariés selon les secteurs dans l'arrondissement d'Ajaccio

Postes salariés par secteur d'activité agrégé et taille d'établissement fin 2019

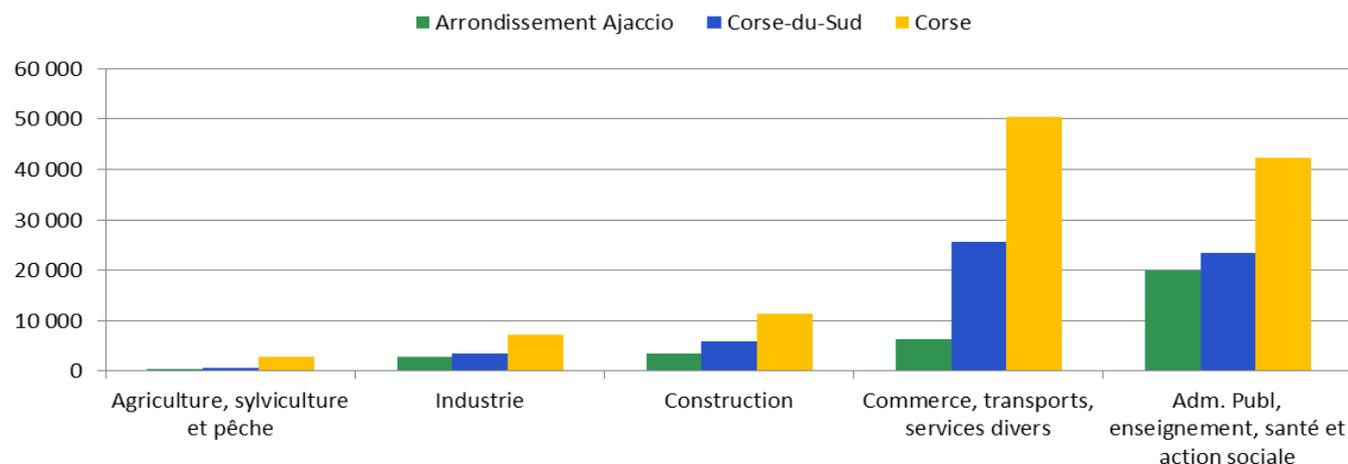
	Total	%	1 à 9 salarié(s)	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 salariés ou plus
Ensemble	45 481	100,0	10 754	5 460	6 935	4 925	17 407
Agriculture, sylviculture et pêche	327	0,7%	144	42	23	0	118
Industrie	2 904	6,4%	682	400	588	212	1 022
Construction	3 428	7,5%	1 568	870	873	117	0
Commerce, transports, services divers	18 939	41,6%	7 168	2 975	3 288	1 526	3 982
dont commerce et réparation automobile	6 340	13,9%	2 518	902	1 226	364	1 330
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	19 883	43,7%	1 192	1 173	2 163	3 070	12 285

Source : Insee, Flores (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié)

La source FLORES couvre l'ensemble de l'emploi salarié, quel que soit le type d'employeur, public ou privé. (hors secteur de la défense et particuliers employeurs)

Note de lecture : les 5 335 établissements actifs employeurs représentent 45 481 postes salariés dans l'arrondissement d'Ajaccio.

Postes salariés par secteur d'activité agrégé



IV - MARCHÉ DU TRAVAIL : demandeurs d'emploi dans l'arrondissement d'Ajaccio

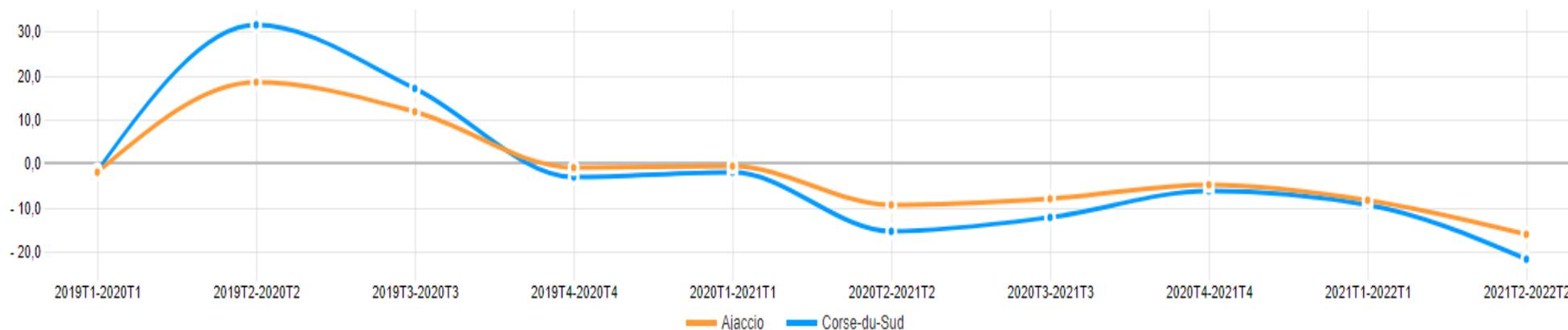
Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi au 2^{ème} trimestre 2022

Données brutes en moyenne trimestrielle

	2 ^{ème} trim. 2020	2 ^{ème} trim. 2021	2 ^{ème} trim. 2022	Evolution s/1an		Evolution s/2ans	
				en nbre	en %	en nbre	en %
DE Catégorie A en recherche active, sans emploi	6 121	4 516	3 488	-1 028	-22,8%	-2 633	-43,0%
DE Catégories ABC :	7591	6 879	5 762	-1 117	-16,2%	-1 829	-24,1%
en recherche active, sans emploi ou activité réduite							
dont moins de 25 ans	971	778	612	-166	-21,3%	-359	-37,0%
dont 50 ans ou plus	2 172	2 064	1 807	-257	-12,5%	-365	-16,8%
dont depuis 1 an ou plus	2 600	2 870	2 213	-657	-22,9%	-387	-14,9%
Part des chômeurs de longue durée	42,5%	41,7%	38,4%	-	-	-	-

Source : DARES - Dreetts / Pôle emploi

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégories ABC dans l'arrondissement d'Ajaccio (glissement annuel)



Source : Pôle emploi-Dares, STMT - Données brutes

IV - MARCHE DU TRAVAIL : offres d'emploi collectées depuis le début de l'année

Les offres d'emploi collectées dans l'arrondissement d'Ajaccio - cumul de janvier à juillet

	Cumul de janvier à juillet			Evolution s/1 an		Evolution s/2ans	
	2020	2021	2022	en nbre	en %	en nbre	en %
Offres d'emplois durables*	1 357	1 849	3171	1 322	71,5%	1 814	133,7%
Offres d'emplois non durables**	1 354	2 067	2510	443	21,4%	1 156	85,4%
Ensemble des offres collectées	2 711	3 916	5 681	1 765	45,1%	2 970	109,6%
Part des offres d'emploi durables	50,1%	47,2%	55,8%	-	-	-	-

Source : DARES - Dreetts / Pôle emploi

Cuisinier	408
Serveur en restauration	313
Magasinage et préparation de commandes	215
Vente en alimentation	161
Plongeur en restauration	157
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	155
Réceptionniste en hôtellerie	145
Employé polyvalent de restauration	143
Vente en habillement et accessoires de la personne	140
Boulangerie - viennoiserie	138
Employé d'étage	138
Mise en rayon libre-service	115
Conduite de transport de marchandises sur longue distance	112
Café, bar brasserie	105
Vente en décoration et équipement du foyer	87
Services domestiques	86
Manoeuvre du gros œuvre et des travaux publics	83
Nettoyage de locaux	77
Mécanique automobile et entretien de véhicules	75
Comptabilité	73

Top 20 des principales offres collectées par métiers dans l'arrondissement d'Ajaccio de janvier à juillet 2022

(Ensemble des offres collectées)

*Offres durables : CDI ou CDD de + de 6 mois

**Offres non durables : CDD ou missions intérimaires de 1 à 6 mois ou CCD ou missions intérimaires de moins d'1 mois ou non salarié.

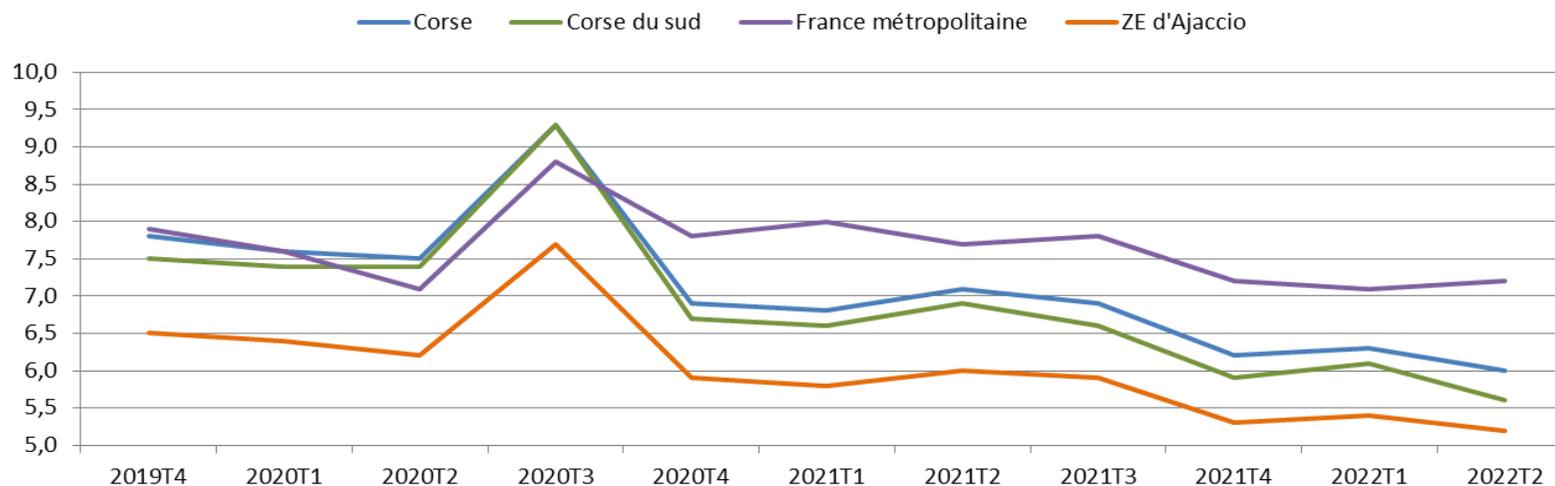
V - CHOMAGE : taux de chômage localisés par zone d'emploi

Taux de chômage localisés par zone d'emploi

	4 ^{ème} trim. 2019	2 ^{ème} trim. 2021	1 ^{er} trim. 2022	2 ^{ème} trim. 2022	Evol° s/ 1 trim. (en point)	Evol° s/ 1 an (en point)	Evol° avant crise (en point)
ZE d'Ajaccio	6,5%	6,0%	5,4%	5,2%	-0,2	-0,8	-1,3
Corse-du-Sud	7,5%	6,9%	6,1%	5,6%	-0,5	-1,3	-1,9
Corse	7,8%	7,1%	6,3%	6,0%	-0,3	-1,1	-1,8
France métropolitaine	7,9%	7,7%	7,1%	7,2%	0,1	-0,5	-0,7

Source : INSEE - Taux de chômage localisés et taux de chômage au sens du BIT (données CVS)

Evolution trimestrielle du taux de chômage localisé



* Données actualisées par rapport au nouveau découpage des zones d'emploi 2020

VI - TISSU PRODUCTIF : établissements actifs employeurs dans l'arrondissement d'Ajaccio

Établissements actifs employeurs par secteur d'activité agrégé et taille fin 2019

	Total	%	0 salarié	1 à 9 salarié(s)	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés ou plus
Ensemble	5 335	100,0	845	3718	415	226	131
Agriculture, sylviculture et pêche	104	1,9	31	68	3	1	1
Industrie	300	5,6	35	206	31	18	10
Construction	688	12,9	87	504	67	28	2
Commerce, transports, services divers	3 648	68,4	662	2600	229	113	44
dont commerce et réparation automobile	1 075	20,1	164	781	74	43	13
Administration publique, enseignement, santé, action	595	11,2	30	340	85	66	74

Source : Insee, Flores (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié)

La source FLORES couvre l'ensemble de l'emploi salarié, quel que soit le type d'employeur, public ou privé. (hors secteur de la défense et particuliers employeurs)

Particuliers employeurs fin 2019

	Total	%
Ensemble	2830	100,0
Employeurs d'assistantes maternelles	552	19,5
Employeurs d'autres salariés	2278	80,5

Source : Insee, Flores (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié)

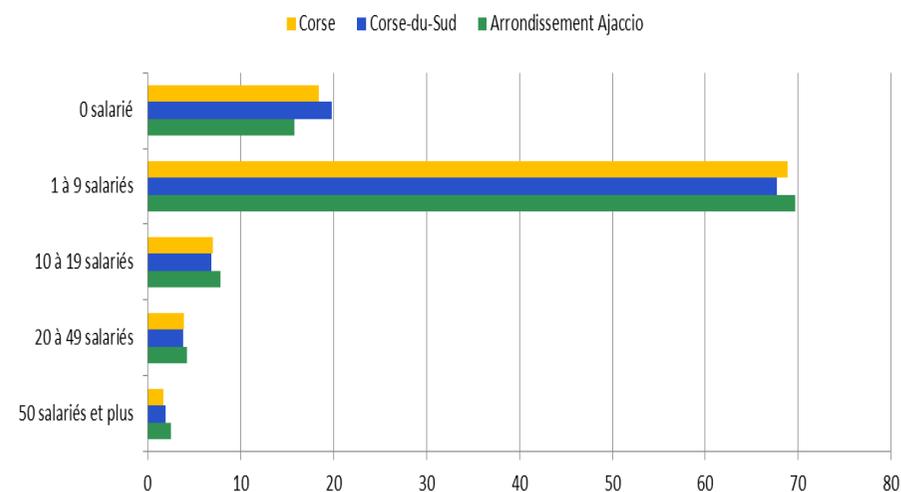
Note de lecture : fin 2019, 5 335 établissements actifs employeurs sont implantés dans l'arrondissement d'Ajaccio.

Près de 7 établissements sur 10 relèvent du commerce, des transports et services divers.

De même, la construction concentre 12,9% des établissements dans l'arrondissement.

Les petits établissements sont majoritaires : 86% d'entre eux ont moins de 10 salariés.

Répartition des établissements selon la taille



VI - TISSU PRODUCTIF : créations d'entreprises dans l'arrondissement d'Ajaccio

Créations d'entreprises par secteur d'activité en 2021

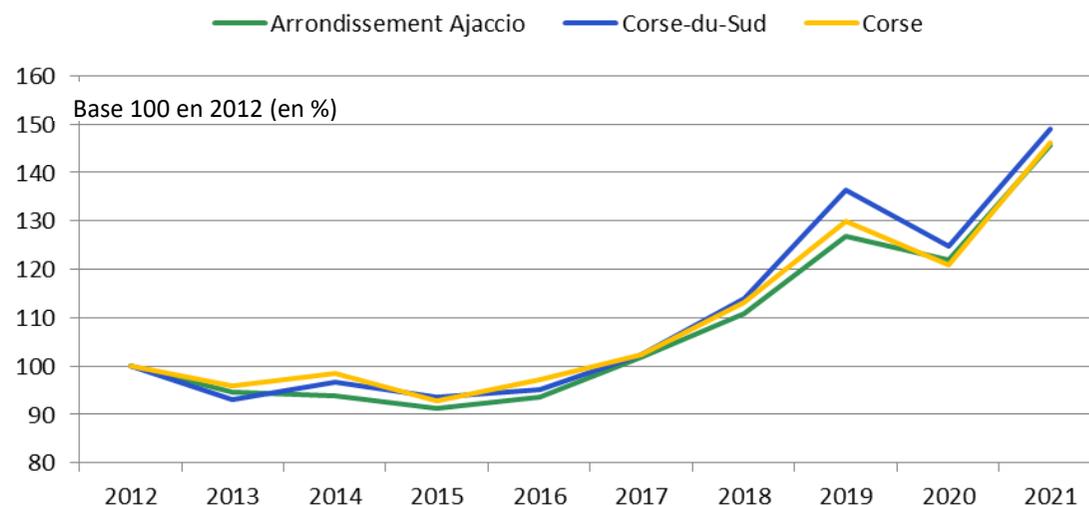
	Entreprises créées		dont entreprises individuelles	
	Nombre	%	Nombre	%
Industrie manufacturière, extractives et autres	148	8,0%	123	83,1%
Construction	247	13,4%	152	61,5%
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	468	25,4%	290	62,0%
Information et communication	57	3,1%	39	68,4%
Activités financières et d'assurance	49	2,7%	4	8,2%
Activités immobilières	90	4,9%	27	30,0%
Act. Spé, sc. et techn et act de serv adm et de soutien	452	24,5%	339	75,0%
Adm publ, enseignement, santé humaine et action sociale	145	7,9%	129	89,0%
Autres activités de services	186	10,1%	157	84,4%
Ensemble des secteurs	1 842	100,0%	1 260	68,4%

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (sirene)

Champ : activités marchandes hors agriculture

Evolution des créations d'entreprises

Note de lecture : en 2021, 1 842 entreprises marchandes non agricoles sont créées dans l'arrondissement d'Ajaccio. Parmi elles, 68,4% sont des entreprises individuelles.



VII - ACTIVITE PARTIELLE : demandes d'indemnisation par arrondissements

Nombre de DI déposées dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID19 depuis le 1er mars 2020

(données extraites au 27 juillet 2022)

Nombre de DI déposées, d'heures indemnisées et montants consommés dans les arrondissements de Corse

	Nombre de DI déposées	%	Nombre d'heures indemnisées	Montant consommé
Ajaccio	21 481	31,6%	7 537 829	79 156 466
Bastia	17 971	26,4%	5 732 331	56 595 607
Calvi	7 781	11,4%	1 993 555	19 622 542
Corte	8 751	12,9%	2 211 729	20 674 743
Sartène	12 088	17,8%	3 486 827	34 873 894
Total région Corse	68 072	100,0%	20 962 271	210 923 253

Source : ASP-DGEFP-DARES, Dreets retraitement service SEVE-OS

Note de lecture : Depuis le 1er mars 2020, 21 481 demandes d'indemnisation ont été déposées dans l'arrondissement d'Ajaccio pour 7,5 millions d'heures indemnisées. Le montant des indemnités s'élève à 79,2 millions d'euros.

VIII-LOGEMENT ET HEBERGEMENT SOCIAL

PARC LOCATIF SOCIAL - Année 2021

	Corse-du-Sud	Haute-Corse	Corse	France métropolitaine
Nombre total de logements au RP2019	122 005	133 540	255 545	35 580 943
Part des résidences principales (%)	57,4%	61,0%	59,3%	82,1%
Part des résidences secondaires et logements occasionnels (%)	39,9%	35,7%	37,7%	9,8%
Part des logements vacants (%) (1)	2,7%	3,3%	3,1%	8,1%
Nombre de logements sociaux (1) au 01/01/2021	6 327	9 014	15 341 *	5 038 864
Part du parc social dans les résidences principales	9,0%	11,1%	10,1%	17,4%
Nombre de logement pour 10 000 habitants	389	483	439	772
<i>dont collectif</i>	91,8%	89,5%	90,5%	84,5%
<i>dont individuel</i>	8,2%	10,5%	9,5%	15,5%
Répartition des logements selon le nombre de pièces en %				
1 pièce	1,0%	5,6%	3,7%	7,2%
2 pièces	12,8%	11,8%	12,2%	19,5%
3 pièces	39,9%	38,6%	39,1%	36,8%
4 pièces	37,6%	37,1%	37,3%	28,5%
5 pièces et plus	8,7%	7,0%	7,7%	8,0%
Loyer moyen en € par m² de surface habitable au 01/01/2021	6,07	5,64	5,83**	5,48

Source: SDES, RPLS au 1er janvier 2020, Insee

(1) offices HLM et autres bailleurs sociaux (sociétés immobilières d'économie mixte, État, collectivités locales et Ets publics) hors loi de 1948

(2) Nombre d'emménagements dans l'année sur le nombre de logements locatifs sociaux

(3) Part des logements non occupés

Note de lecture :

* L'offre locative sociale en Corse s'élève à 15 341 logements au 1er janvier 2021. Sur un an, elle augmente de 3,1% soit une progression plus importante qu'au niveau national (+1,1%). Le nombre de logements sociaux a progressé de 13,3% en 5 ans, davantage que l'ensemble des résidences principales sur la période 2013-2018 (+7,9%).

** ce qui situe la région au 4e rang des régions les plus chères de métropole. En revanche dans le parc récent (mis en service depuis 5 ans ou moins), le loyer moyen s'établit à 6,3 Euros/m² contre 7 Euros au m² en France métropolitaine.

VIII-LOGEMENT ET HEBERGEMENT SOCIAL

EQUIPEMENTS D'HEBERGEMENT SOCIAL				
Nombre de places au 31/12/2020				
	Corse-du-Sud	Haute-Corse	Corse	France métropolitaine
Hébergement social	143	112	255	147 811
Dont: centre hébergement de réinsertion sociale, CHRS	98	89	187	43 826
Dont : centre accueil d'asile (CADA)	0	0	0	42 187
Dont : centre provisoire d'hébergement	0	0		8 869
Dont : centres d'accueil non conventionnés au titre de l'aide sociale	45	23	68	52 929
Hébergement spécialisé	0	25	25	1 501
Logement accompagné	350	55	405	204 857
dont : maisons relais - pensions de famille	0	55	55	18 633
dont : autres résidences sociales	62	0	62	100 010
dont : Foyers de travailleurs migrants - FTM (1)	259	0	259	35 981
dont : Foyers de jeunes travailleurs (FJT) (1)	29	0	29	50 233
Places d'hébergement (2)	149	112	261	96 381
dont : Urgence	45	41	86	52 525
dont : Insertion	98	71	169	36 037
dont : stabilisation	0	0	0	7 819
<i>Taux d'équipement en places d'hébergement pour 1 000 adultes</i>	<i>1,1</i>	<i>0,8</i>	<i>0,9</i>	<i>1,9</i>

Sources : DREES, Finess ; Insee, RP exploitation complémentaire, estimations de population 2021 ; DREETS ; DGCS

(1) conventionnés ou non en résidence sociale

(2) En CHRS et centres d'accueil non conventionnés au titre de l'aide sociale

IX-AIDE ET ACCOMPAGNEMENT DES POPULATIONS FRAGILES

PROTECTION DE L'ENFANCE				
2020				
	Corse-du-Sud	Haute-Corse	Corse	France métropolitaine
Etablissements d'aide sociale à l'enfance (1)				
Lits, places installés au 31.12.2020	25	120	145	93 412
dont : Maisons d'enfants à caractère social / Pouponnières à caractère social	12	100	112	58 346
<i>Nombre de places en établissement d'aide sociale à l'enfance pour 1000 jeunes de 0 à 20 ans</i>	0,8	3,1	2,0	5,3
Aide sociale à l'enfance au 31 décembre 2020				
Nombre d'enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance	nd	nd	531	193 265
dont mesures judiciaires de placements	nd	nd	310	136 204
Nombre de placements directs par un juge	nd	nd	56	13 733
Nombre d'actions éducatives à domicile (AED)	nd	nd	206	50 372
<i>Nombre d'actions éducatives en milieu ouvert (AEMO)</i>	nd	nd	611	114 229
<i>Nombre de mesures d'ASE (mesures de placements et actions éducatives) en % des 0-20 ans au 31/12/2020</i>	nd	nd	1,2	1,1

Sources : DREES, Finess, enquête Aide sociale ; DREETS ; Insee, estimation de population 2021

(1) Taux d'équipement (population de - 20 ans)

(2) Pour 1000 jeunes de moins de 20 ans

(3) Indicateurs sociaux départementaux

* A partir de 2018 données non départementalisées "Collectivité de Corse"

IX-AIDE ET ACCOMPAGNEMENT DES POPULATIONS FRAGILES

AIDES aux PERSONNES HANDICAPEES au 31.12.2020

	Corse-du-Sud	Haute-Corse	Corse	France métropolitaine
Allocation aux adultes handicapés (AAH) au 31/12/2020	3 545	4 689	8 234	1 193 146
<i>Taux dans la population des 15 ans à 64 ans en % (1)</i>	<i>4,0</i>	<i>4,5</i>	<i>4,3</i>	<i>3,3</i>
Prestation de Compensation du Handicap (PCH) & Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ACTP) au 31/12/2019 (3)				
Bénéficiaires de l'AAEH (1)	595	700	1 295	-
Nombre de bénéficiaires PCH + ACTP	-	-	3 568	372 529
Nombre de bénéficiaires PCH + ACTP / 1 000 pers sur population générale	-	-	10,3	5,7

Sources : DREES, enquête aide sociale, ISD ; Cnaf, Allstat FR6 et FR2 ; MSA ; Insee, estimations provisoires de population au 01/01/2020, au 01/01/2021 ; Cnav pour les Dom ; DGCS

(1) Allocation pour l'Education des Enfants Handicapés au 31/12/2020 - données site caf

(2) Allocation de Compensation pour une Tierce Personne (A partir de 2018 données non départementalisées "Collectivité de Corse")

IX-AIDE ET ACCOMPAGNEMENT DES POPULATIONS FRAGILES

AIDES aux PERSONNES AGEES au 31/12/2020				
	Corse-du-Sud	Haute-Corse	CORSE	France métropolitaine
Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) (1)			10 802	1 284 826
<i>Bénéficiaires de l'APA pour 100 personnes de 60 ans et +</i>			10,0	7,3
<i>Bénéficiaires de l'APA pour 100 personnes de 75 ans et +</i>			26,3	20,5
<i>Part des bénéficiaires de l'APA à domicile classés en GIR 1 ou 2 parmi l'ensemble des bénéficiaires de l'APA à domicile (2)</i>			29,3	20,3
Autres aides sociales aux personnes âgées	A partir de 2018 données non départementalisées "Collectivité de Corse"		2 360	239 493
ACTP versée aux personnes de + de 60 ans (1)			422	19 601
Aides ménagères ou auxiliaires de vie			19	14 762
Aides à l'hébergement (ASH) en établissement			883	112 304
Accueil chez des particuliers			12	1 487
PCH versées aux personnes de + de 60 ans (2)			1 024	91 339
Prestation de Compensation du Handicap (PCH) & Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ACTP) (3)				
Nombre de bénéficiaires PCH +60 ans + ACTP+60ans	nd	nd	1 446	110 940
<i>Nombre de bénéficiaires PCH +60 ans + ACTP+60 ans / 1 000 personnes sur la population générale (2)</i>	nd	nd	4,2	1,7

Sources : Sources : DREES, enquête sur les allocations du minimum vieillesse, enquête aide sociale, ISD, ISD, enquêtes DREES auprès de la caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), du régime social des indépendants (RSI), de la MSA, de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), de l'établissement national des invalides de la marine (ENIM), de la société nationale des chemins de fer (SNCF), de la caisse d'assurance vieillesse, invalidité et maladie des cultes (CAVIMAC) pour la France métropolitaine ; estimation DREES, CNAV pour les DOM ; FSV (Fonds solidarité Vieillesse) ; INSEE, estimations de population

(1) Indicateurs sociaux Départementaux

(2) Conseil généraux de Corse-du-Sud et de Haute-Corse - enquêtes annuelles sur les bénéficiaires de l'aide sociale départementale et enquêtes trimestrielles sur l'APA - DREES. Enquête "APA" trimestrielle de la Drees auprès des conseils généraux, données brutes non redressées

(2) Allocataires des prestations du minimum vieillesse (APA, ASV) au 31/12/2017 - Enquête DREES - GIR 1 et 2 personnes confinées au lit

X - DONNEES DE CADRAGE : zones d'emploi de Corse-du-Sud

	Nbre de communes	Population en 2019	Taux d'activité en % en 2019	Etablissements actifs employeurs fin 2019	Postes salariés fin 2019
Ajaccio	81	117 950	75,4%	5 335	45 481
Porto-Vecchio	12	26 984	72,1%	2 338	10 080
Propriano	31	13 573	73,2%	872	3 706

Source : INSEE, séries historiques du RP, exploitation principale - 2019

Source : Insee Flash N°53, Septembre 2020 "Zones d'emploi en Corse en 2020 : 7 espaces marqués par leur spécialisation économique"

XI - DONNEES DE CADRAGE : intercommunalités de Corse-du-Sud

	Nbre de communes	Population en 2019	Taux d'activité en % en 2019	Etablissements actifs employeurs fin 2019	Postes salariés fin 2019
CC Spelunca-Liamone	33	7 562	72,3%	537	1 308
CC de la Pieve de l'Ornano	28	12 962	75,5%	628	2 736
CC de l'Alta Rocca	18	8 519	73,0%	461	1 602
CC du Sartonais Valinco Taravo	18	11 550	73,1%	757	3 216
CA du Pays Ajaccien	10	88 483	75,5%	3 920	40 481
CC Celavu-Prunelli	10	8 943	77,2%	250	956
CC du Sud Corse	7	20 488	71,9%	1 992	8 968

Source : INSEE, séries historiques du RP, exploitation principale - 2019

Source : Insee Dossier Corse, N°11, octobre 2018 : "Portrait des 19 intercommunalités de Corse"

XI - Demandeurs d'emploi dans les intercommunalités de Corse-du-Sud

Demandeurs d'emploi de catégories ABC inscrits à Pôle emploi au 2^{ème} trimestre 2022

Données brutes en moyenne trimestrielle

	2 ^{ème} trim.	2 ^{ème} trim.	2 ^{ème} trim.	Evolution s/1an		Evolution s/2ans	
	2020	2021	2022	en nbre	en %	en nbre	en %
CC Spelunca-Liamone	695	581	476	-105	-18,1%	-219	-31,5%
CC de la Pieve de l'Ornano	887	862	710	-152	-17,6%	-177	-20,0%
CC de l'Alta Rocca	677	517	360	-157	-30,4%	-317	-46,8%
CC du Sartonais Valinco Taravo	924	708	503	-205	-29,0%	-421	-45,6%
CA du Pays Ajaccien	5 427	4 897	4 084	-813	-16,6%	-1 343	-24,7%
CC Celavu-Prunelli	588	542	498	-44	-8,1%	-90	-15,3%
CC du Sud Corse	2 482	1 755	1 081	-674	-38,4%	-1 401	-56,4%

Source : DARES - Dreets / Pôle emploi (données brutes)

Note de lecture : dans la communauté d'agglomération du pays Ajaccien, 4 084 demandeurs d'emploi sont inscrits à Pôle emploi en catégories ABC au 2^{ème} trimestre 2022. Par rapport au 2^{ème} trimestre 2021, leur nombre a diminué de -16,6%, soit 813 demandeurs d'emploi en moins.

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégories ABC (glissement annuel)

Période	CA du Pays Ajaccien Corse-du-Sud	
2019T1-2020T1	- 2,8	- 1,7
2019T2-2020T2	15,5	31,5
2019T3-2020T3	10,1	16,9
2019T4-2020T4	- 1,3	- 3,1
2020T1-2021T1	- 1,7	- 2,1
2020T2-2021T2	- 9,8	- 15,6
2020T3-2021T3	- 8,9	- 12,3
2020T4-2021T4	- 6,2	- 6,4
2021T1-2022T1	- 9,7	- 9,6
2021T2-2022T2	- 16,6	- 21,8

XI - Activité partielle dans les intercommunalités de Corse-du-Sud

Nombre de DI déposées dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID19 depuis le 1er mars 2020

Nombre de DI déposées, d'heures indemnisées et montants consommés dans les intercommunalités de Corse-du-Sud (données extraites au 27 juillet 2022)

	Nombre de DI déposées		Nombre d'heures indemnisées		Montant consommé
		%			
CA du Pays Ajaccien	16 796	50,0%	6 144 717	65 276 968	
CC Celavu-Prunelli	893	2,7%	269 612	2 530 401	
CC de la Pieve de l'Ornano	2 388	7,1%	828 219	8 343 343	
CC de l'Alta Rocca	1 331	4,0%	366 072	3 520 134	
CC du Sartonais Valinco Taravo	2 933	8,7%	757 125	7 386 184	
CC du Sud Corse	7 824	23,3%	2 363 630	23 967 576	
CC Spelunca-Liamone	1 404	4,2%	295 281	3 005 754	
Ensemble Corse-du-Sud	33 569	100,0%	11 024 656	114 030 360	

Source : ASP-DGEFP-DARES, Dreets retraitement service SEVE.

Note de lecture : C'est dans la communauté d'agglomération du Pays Ajaccien qui regroupe les communes d'Ajaccio, Afa, Alata, Appietto, Cuttoli-Corticchiato, Peri, Sarrola-Carcopino, Tavaco, Valle-di-Mezzane et Villanova que le recours à l'activité partielle est le plus marqué, soit 50% des demandes d'indemnisation du département de Corse-du-Sud.

Définitions

Population active : regroupe la population ayant un emploi, les chômeurs et les militaires du contingent.

Taux d'activité : rapport entre la population active et la population totale de même sexe et de même âge.

Conventionnellement, le taux d'activité d'ensemble est estimé sur la population de 15 à 64 ans.

Taux d'emploi : rapport entre la population active ayant un emploi et la population totale de même sexe et de même âge. Conventionnellement, le taux d'activité d'ensemble est estimé sur la population de 15 à 64 ans.

Solde migratoire : différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année.

Demandeurs d'emploi de catégories ABC : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant ou non exercé une activité réduite au cours du mois

Taux de chômage : rapport entre le nombre de chômeurs au sens du BIT et la population active totale.

(cf. diaporama population active)

Correction des variations saisonnières (CVS) : technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales.

Offres d'emploi : les offres d'emplois durables concernent les CDI et CDD de plus de 6 mois.

Les offres d'emplois non durables ou emploi temporaire concernent les CDD ou missions intérimaires de 1 à 6 mois ou CDD senior ainsi que les emplois occasionnels soit les CDD ou missions intérimaires de moins d'un mois ou non salarié.

Le dispositif FLORES (Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié) couvre les établissements ayant employé au moins un salarié pendant l'année. Les données sont restreintes aux établissements actifs en fin d'année (dernière semaine de décembre) ce qui exclut les établissements qui ont cessé leur activité en cours d'année.

L'effectif salarié en fin d'année correspond au nombre de postes présents la dernière semaine de décembre dans l'établissement employeur. L'effectif de certains établissements peut donc être nul, si le ou les personnes salariées pendant l'année n'étaient plus en emploi fin décembre.

Flores couvre l'ensemble de l'emploi salarié, quel que soit le secteur d'activité et le type d'employeur (public ou privé), y compris les particuliers employeurs. Sont exclus les établissements relevant du ministère des Armées.

Postes salariés : correspond au cumul des périodes d'emploi d'un salarié dans un même établissement au cours de l'année.

Entreprises individuelles : l'identité de l'entreprise correspond à celle du dirigeant qui est responsable sur ses biens propres.

Les différentes formes d'entreprises sont composées des commerçants, artisans, professions libérales et agriculteurs.

Définitions

Activité partielle

Pour recourir à l'activité partielle, l'employeur doit effectuer une demande d'autorisation préalable (DAP) auprès de la DREETS de sa région. La DAP reflète le besoin anticipé d'activité partielle de l'employeur : les employeurs peuvent choisir de faire une DAP pour quelques jours ou pour plusieurs mois, et déclarent le nombre de salariés et d'heures couverts par leur DAP.

Ensuite, l'administration valide (ou refuse tout ou une partie) de la DAP.

Si l'employeur a obtenu l'autorisation préalable d'indemnisation d'activité partielle, il peut effectuer une demande de remboursement mensuel des rémunérations versées aux salariés concernés appelée également une demande d'indemnisation (DI).

En définitive, seules les DI déposées chaque mois par les établissements permettent de déterminer le recours effectif à l'activité partielle.

Le revenu de solidarité active (RSA) est en vigueur depuis le 1er juin 2009 en France métropolitaine et depuis le 1er janvier 2011 dans les départements d'outre-mer. Il est à la fois une allocation visant à garantir un revenu minimum de ressources aux bénéficiaires et un dispositif d'accompagnement social et professionnel pour faciliter l'accès à l'emploi ou consolider les capacités professionnelles de ceux qui sont sans activité ou qui ne tirent de leur activité que des ressources limitées. Financé par les départements, il est un revenu minimum s'adressant aux personnes dont l'ensemble des ressources est inférieur à un montant forfaitaire dépendant de la composition du ménage. Ce montant est revu chaque année. Le RSA peut être majoré pour les personnes élevant seules de jeunes enfants. Depuis le 1er septembre 2010, le RSA est étendu au moins de 25 ans (RSA jeunes) sous condition de justifier de deux ans d'activité en équivalent temps plein, au cours des trois

L'allocation de solidarité spécifique (ASS), instituée en 1984, est une allocation chômage s'adressant aux chômeurs ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage, et qui justifient d'au moins cinq années d'activité salariée au cours des dix dernières années précédant la rupture de leur contrat de travail.

L'allocation aux adultes handicapés (AAH), instituée en 1975, s'adresse aux personnes handicapées ne pouvant prétendre ni à un avantage vieillesse ni à une rente d'accident du travail. Le titulaire doit justifier d'un taux d'incapacité d'au moins 80%, ou d'au moins 50% si la CDAPH (commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées) reconnaît qu'il lui est impossible de travailler en raison de son handicap.

Les allocations du minimum vieillesse (ASV et ASPA) : l'allocation supplémentaire vieillesse (ASV), créée en 1956, s'adresse aux personnes âgées de plus de 65 ans (60 ans en cas d'inaptitude au travail) et leur assure un niveau de revenu égal au minimum vieillesse. Une nouvelle prestation, l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) est entrée en vigueur le 13 janvier 2007 et remplacera à terme l'ASV. Cette allocation unique se substitue, pour les nouveaux bénéficiaires, aux prestations de premier étage du minimum (qui ne font pas partie des minima sociaux) et à l'allocation supplémentaire vieillesse.